106ème assemblée générale ordinaire du 25 février 2016

1. Salutations

A 20h15, nous débutons cette assemblée par les salutations de notre président. 25 membres de la société sont présents. Sont excusés : Raymond Dévaud, Nathalie Beaud, Karolyne Jaggi, Yanick Auguet, Fabien Chaillet, François Meylan, Yvan Gachet et Frédéric Jan.

En mémoire des membres décédés, nous observons une minute de silence. Nous pensons aux membres décédés de la société ainsi qu'aux membres décédés de nos familles.

La présente assemblée a été convoquée selon les statuts de notre société. Pas de remarque particulière quant au tractanda de la soirée.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs désignés pour la soirée sont Claude Favre (+ la table du comité) et Fabien Thürler.

3. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 27.02.2015

Le procès-verbal de l'assemblée du 27.02.2015 est lu et approuvé par applaudissements et remerciements à la secrétaire.

4. Rapport présidentiel

Dans son rapport, Julien met l'accent sur la « pas toujours bonne » publicité faite autour de notre sport qu'est le tir. Il encourage chacune et chacun à ne pas hésiter à défendre notre loisir auprès des contradicteurs. Il nous informe également que la Société Cantonale des Tireurs Fribourgeois met en place un nouveau concept pour la promotion de la relève.

Passons maintenant en revue les différents résultats de la société pour 2015. Notons seulement ici le classement final de la société : 3ème Claude Favre, 2ème Michaël Eltschinger et roi du tir 2015 Dany Dévaud. Dans le classement des dames, c'est Tifany Monnard qui empoche le classement 2015.

20 membres se sont rendus en Valais pour le tir fédéral. Tout le monde garde un bon souvenir de ce week-end de tir. De bons résultats individuels au stand le samedi et pour le dimanche, réflexion, calme et finesse ont été de mise pour les joutes sportives qui ont plu à tous les participants.

Pour terminer, notre président remercie et félicite tous les membres pour leur résultat et pour leur participation aux différentes manifestations organisées dans le cadre de la société ainsi qu'aux tirs extérieurs. Julien remercie également les communes pour leur soutien, merci également aux moniteurs de tirs ainsi qu'aux moniteurs JT pour leur dévouement lors des entraînements. Il remercie également ces collègues du comité qui le soutienne dans la gestion de la société.

5. Rapport du chef des jeunes tireurs

Julien passe la parole à Michaël, notre chef jeunes tireurs pour la lecture de son rapport annuel.

La saison JT a débuté le 4 avril avec 37 jeunes tireurs inscrits mais la participation de la saison n'a pas été aussi forte qu'escomptée.

Michaël remercie tous les jeunes tireurs pour leur engagement et leur sérieux lors de l'apprentissage de notre sport. Il remercie également ces collègues moniteurs qui fournissent un travail énorme. Un bravo spécial à Tifany Monnard qui a terminé 3ème du classement fille lors de la finale cantonale individuelle à Romont.

Notons ici seulement le classement du challenge pour 2015. Celui-ci a été remporté par Tifany Monnard. Elle devance Yanick Auguet et Xavier Terreaux. Félicitations à tous ces jeunes pour leurs résultats.

6. Comptes 2015 et rapport des vérificateurs

Julien passe la parole à Manu, notre caissier, qui nous livre les secrets de la comptabilité pour l'année 2015. La fortune de notre société s'élève à Fr. 44'645.72. Cette année, nous avons malheureusement une perte à la fin de l'exercice 2015. La perte nette au 31.12.2015 est de Fr. 1'406.07. Manu explique que cette perte est due au fait que nous avons fait 2 mauvais lotos en 2015 (moins Fr. 4'500.00 par rapport aux lotos 2014). Et la sortie a coûté un peu plus cher étant donné que c'était l'année du tir fédéral. Cette perte s'explique donc très facilement.

Quelques chiffres clé:

| Tir du Flon 2015 | Fr. | 5'920.75 | Tir du Flon 2014 | Fr. | 4'656.05 |
|----------------------|-----|----------|----------------------|-----|----------|
| Tir aux Flocons 2015 | Fr. | 3'136.05 | Tir aux Flocons 2014 | Fr. | 3'071.95 |
| Loto de janvier 2015 | Fr. | 573.85 | Loto de janvier 2014 | Fr. | 4'999.00 |
| Loto d'octobre 2015 | Fr. | 1'038.85 | Loto d'octobre 2014 | Fr. | 2'125.45 |

C'est Bertrand Gachoud, vérificateurs des comptes, et Frédéric Jan, suppléant, qui ont vérifié les comptes. Bertrand nous lit leur rapport.

Les comptes acceptés à l'unanimité des membres présents et applaudissement au caissier pour son travail et son sérieux dans la tenue de la comptabilité.

7. Nominations des vérificateurs

François Meylan a fini son mandat et Bertrand Gachoud reste encore une année. C'est Frédéric Jan qui monte en grade. Il passe de suppléant à titulaire pour 2 ans. Sébastien Dévaud le remplace au poste de suppléant.

8. Cotisations 2016

Malgré la perte de l'exercice 2015, le comité propose de laisser la cotisation annuelle à Fr. 50.00. Proposition acceptée à l'unanimité des membres présents. Seuls les membres actifs et les membres passifs paient une cotisation. La cotisation est libre pour les membres d'honneur. Elle sera envoyée avec le programme annuel et les différentes directives.

9. Programme de tir 2016 et manifestations

Pour 2016, le nombre de séances de tir obligatoire restera à 4. Le tir en campagne aura lieu à chez nous à Porsel pour le 300 m. et pour le pistolet 25 m. Comme lors de la dernière édition à Porsel, nous monterons un stand provisoire à 25 mètres à côté du stand.

C'est le tir au Sanglier à Sâles qui a été choisi pour le tir extérieur comptant pour le challenge. Le comité propose de reconduire la passe campagne (ancien Feldschlossen) ainsi que le tir Vancouver pour cette saison. Le programme de tir est accepté à l'unanimité par les membres présents.

Julien insiste pour que les membres participent en nombre aux tirs organisés par les sociétés de la Veveyse afin que notre société puisse prendre part au challenge du district.

Michaël présente son programme de tir 2016 pour les JT. Il a prévu le même nombre d'entraînement que l'année passée. Depuis l'année passée, une caution de Fr. 50.00 est demandée en début de saison à tous les jeunes tireurs. Cette caution est rendue au jeune en fin de saison s'il a participé au nettoyage de son Fass avant la rédition. Cette manière de faire à porter ses fruits puisque seul un jeune n'est pas venu au nettoyage d'octobre.

10. Tir cantonal tessionois

Cette année, c'est le tir cantonal au Tessin qui a été choisi pour notre sortie annuelle. Nous nous rendrons au Tessin les 9 et 10 juillet et nous tirerons le dimanche dans le stand de Morbio Superiore. Il reste encore des places pour les intéressés. Le programme du week-end est encore en cours d'élaboration.

11. Approbation des règlements

Pas de changement au sujet des directives 2016.

Pour le classement du challenge de la société, on refait comme l'année passée : un classement par catégorie. Le point du règlement concernant le tir de clôture avec possibilité de le tirer en anticipé lors du dernier entraînement reste.

Pour le classement du tir de clôture, le comité propose de faire également un classement par catégorie (A + D). Proposition approuvée à l'unanimité des membres présents.

Règlement approuvé à l'unanimité des membres présents.

12. Admissions et démissions

Durant l'année, nous avons reçu la démission de Jérôme Zurkinden.

Nous avons également accueilli des nouveaux membres. Il s'agit de Frédéric Chaillet, Claude Menoud, Claude-Alain Weibel et Julien Perriard. Bienvenu à eux dans notre société.

Raoul Fromaget sera un nouveau moniteur de tir. Il fera le cours en octobre. Pour cette année, il sera aidemoniteur et officiera dès la prochaine saison.

La société compte également un nouveau vétéran. Il s'agit de Patrice Weber qui vient étoffer la petite équipe vétérante.

13. Divers

L'assemblée de la Fédération a déjà eu lieu le vendredi 19 février à Porsel. Michaël Terreaux et André Thentorey y ont touché leur 1ère maîtrise en campagne. André a touché également la maîtrise cantonale.

L'assemblée cantonale se déroulera à Porsel le samedi 12 mars 2016. La société dispose de 6 droits de vote. Etant donné que c'est chez nous, Julien invite tous les intéressés à s'inscrire auprès de lui.

Bernard Oberson, délégué de la commune de Ursy, prend la parole au nom des communes de l'entente pour remercier le comité et les membres de la société pour tout le travail accompli durant l'année. Il se dit content qu'il y ait une société et un stand qui accueille les jeunes et les tireurs des communes de l'entente. Sans cela, il serait difficile pour eux de le faire. Donc merci à la société de tir de Porsel.

Claudine, notre marraine du drapeau, remercie les membres du comité pour faire vivre et bien vivre cette société chère à son cœur. Elle a un plaisir énorme à participer aux activités de la société et c'est aussi grâce aux membres qui sont toujours présents et qui suivent bien.

Fabien, notre président d'honneur, prend la parole pour remercier le comité et la société pour l'excellent travail fait pour faire tourner la société. Il signale encore qu'il s'associe à Claudine afin de financer la verrée d'après assemblée.

La parole n'étant plus demandée, le président clôt cette assemblée à 21h05 en remerciant Claudine et Fabien qui nous offre une petite agape et une verrée.

Julien Baudois, président

Caroline Favre, secrétaire